



Contrat d'expatrié au maroc, comment ça se passe ?

Par mahani, le 13/05/2008 à 16:11

Bonjour,
quelqu'un pourrait me renseigner un peu plus sur ce type de contrat ? Comment ça se passe, où doit-il être signé, quels sont nos droits en France à la fin du contrat en cas de démission ou licenciement, la famille ? Comment faire si l'accord convenue au départ n'est pas respecté ?

C'est un peu ce qui se passe pour mon compagnon parti au Maroc et qui doit signer son contrat dit "expatrié" mais il n'a plus confiance et a l'impression que l'accord convenu au départ n'est pas respecté...Comment faire ?

MERCI